

meuvent confusément ! Voulez-vous avoir le résumé d'une société, d'une époque, d'un état social : descendez dans une prison.

PH. CHASLES.



LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.



Je comprends bien que les bibliothèques publiques de Paris puissent être utiles aux lettres ; mais, en vérité, telles que les a faites l'impéritie ou la négligence de l'administration, je ne comprends pas à quoi elles servent, sinon à enfouir et à perdre à la fois le précieux dépôt des connaissances écrites ; la Bibliothèque du roi, comme la plus importante par le nombre et le choix des livres et des manuscrits, est aussi la plus riche en désordre, en routine, et en abus. Cependant la

police matérielle de l'établissement fait honneur au concierge et aux frotteurs de livrée; on dépose *gratis* les cannes et parapluies à la porte; on est *prié*, par une inscription en langue vulgaire, *d'essuyer ses pieds au paillason*, et des crachoirs moins rares que les encriers préservent de fréquents outrages le miroir du parquet ciré. Là, Diogène n'eût pas été réduit à cracher au visage de quelqu'un.

Les bibliothèques publiques ne sont pas nouvelles dans notre âge d'inventions; Asinius Pollio en ouvrit une à Rome dans le temps d'Auguste, et Louis IX, au retour des croisades, rassembla dans une salle de la Sainte-Chapelle de Paris une collection d'ouvrages de théologie que les docteurs avaient droit de venir consulter. Dès les premiers siècles du christianisme, les églises possédaient des bibliothèques, c'est-à-dire quelques bibles latines, décrétales des papes et missels, que les fidèles allaient lire à travers une grille de fer. On voit encore dans plusieurs endroits les chaînes et les cadenas qui attachaient le livre d'heures public; cette précaution contre les voleurs ne serait pas aujourd'hui un anachronisme, car les bibliothèques appartiennent certainement à l'état, et les privilégiés s'en partagent à l'envi les lambeaux.

La Bibliothèque du roi, par exemple, est au

pillage, et tandis que l'infatigable M. Van Praet sue à faire rentrer des milliers de volumes qui n'ont laissé que leur place vide sur les tablettes dégarnies, des milliers de volumes, que mieux vaudrait enchaîner selon le vœu du cardinal Michel Dubec au quatorzième siècle, sortent incessamment pour ne jamais reparaitre. Ce n'est pas que chaque volume prêté manque sur la liste des absents, mais ce grand cabinet de lecture gratuite est considéré comme propriété patrimoniale. Il suffit d'être académicien ou cousin à la mode de Bretagne d'un portier d'académie pour obtenir la permission d'*emporter des livres*: expression technique. On se pique d'emprunter beaucoup, mais de rendre peu; voilà pourquoi on achète souvent dans les ventes et sur les quais des livres enlevés depuis si long-temps à la Bibliothèque du roi, qu'il y a prescription. Je ne parle pas de ceux qui furent distraits de la *librairie* du Louvre sous le règne brouillon de Charles VI; en quarante-trois ans, soixante volumes seulement volés ou perdus, réduisirent à huit cent cinquante la bibliothèque du ménager Charles V; en cinquante ans à peu près, la moitié de la Bibliothèque du roi se trouve *dehors*. On travaille pourtant à l'agrandissement du local.

Je ne sais à quel depositaire infidèle de notre fortune littéraire nous devons l'usage du prêt des

livres, sans arrhes ni caution. Les successeurs de ce prodigue de nos biens ont suivi les errements établis, par défaut d'énergie, par peur d'innovation. Je me plais à répandre toute mon indignation contre cette tolérance dilapidatrice; j'élève haut la tête et la voix en accusant, puisque j'ai toujours refusé de m'associer au blâme en profitant de la faveur illicite qui me permettrait d'avoir à domicile les livres que le public va feuilleter dans l'enceinte de la Bibliothèque. Nous verrons ce que décideront les commissions, qui d'ordinaire ne décident rien. Peut-être serait-il juste que les gens de lettres âgés et infirmes fussent seuls autorisés à jouir des bibliothèques publiques sans quitter leur cabinet; peut-être faudrait-il restreindre le prêt des livres aux exemplaires doubles ou imparfaits.

Loin de là, qu'advient-il? Souvent tous les ouvrages qui ont rapport à une histoire, à une biographie ou tout autre sujet spécial, sont confiés à un seul auteur qui les accapare durant des mois, des années, jusqu'à l'achèvement de l'œuvre du monopole: il se flatte de payer les intérêts de la dette? Tant que l'heureux premier-venu reste détenteur de ces matériaux, qu'il voyage, qu'il soit juge inamovible à Carpentras ou consul à Trébizonde, qu'il meure et qu'on l'oublie, n'allez pas, en concurrence, entreprendre un travail qui exige

les mêmes documents; le catalogue est muet ou les rayons sont en veuvage; le moyen de devancer votre rival qui a fait main-basse sur une bibliothèque entière? heureux quand le monopoleur n'a pas eu assez d'influence ou de prévoyance pour dépouiller à la fois toutes les bibliothèques de Paris!

Les preuves ne feraient pas faute à la critique; feu M. Auger, qui fut le consciencieux éditeur de Molière, garda plus de quatre années toutes les éditions antérieures, de façon que nous eûmes le chagrin d'attendre sa mort pour rencontrer à la Bibliothèque un autre Molière que le sien; feu M. Daru, écrivant son histoire de Bretagne, avait sous les yeux tous les livres où cette histoire, qui se lie à celles des provinces de France, occupe quelques pages; force était aux plus empressés de dire adieu à la Bretagne. On peut assurer que les différentes branches de la littérature sont ainsi la proie de quinze ou vingt personnes qui correspondent avec la Bibliothèque par ambassadeur. Cela explique pourquoi on a retrouvé jusqu'à trois cents volumes au timbre royal dans la succession de plus d'un savant, lequel s'érigeait bibliothécaire *in petto*. Les Trissotins se pardonnent certaines privautés pour l'amour de la science.

Quant aux exemplaires déposés suivant la loi

renouvelée de l'édit de Henri II, ils passent de main en main dans leur nouveauté, jusqu'à ce qu'ils prennent rang, gras et fripés, dans l'effectif de la Bibliothèque, s'ils ne s'égarèrent pas en route; les amis de la maison se disputent les prémices du jeune *catalogué, timbré et classé*: le public n'est admis à y prendre part qu'après le bon plaisir d'aucuns; le public sert toujours de prête-nom. Les romans, pièces de théâtre, journaux, brochures et productions *frivoles*, vont amuser les loisirs des femmes, mères, sœurs, filles et parentes d'employés; le public n'a pas même les miettes de cette curée: car le règlement défend de donner en lecture certaine espèce de livres qui pourraient trop allécher les oisifs. On ne veut que des hôtes laborieux et austères à la Bibliothèque du roi; naguère encore, l'index politique et religieux y était permanent; très-haute et très-puissante dame censure y prenait ses ébats.

Avant la révolution, cette bibliothèque n'était publique, il est vrai, que deux jours de la semaine, les mardis et vendredis, de neuf heures à midi; les curieux et les étrangers la visitaient presque seuls. M. Van Praet, qu'on peut appeler une bibliothèque incarnée, contribua beaucoup à ce que les séances eussent lieu tous les jours, de dix heures à trois, excepté les dimanches, les

fêtes, et les vacances. La révolution de juillet n'a pas encore amené d'autre réforme qu'une prolongation d'une heure dans les séances. Mais le meilleur grain est infructueux lorsqu'il tombe sur une mauvaise terre; on *lira* une heure de plus, voilà tout.

Dès l'ouverture des portes et des salles, été ou hiver, pluie ou vent, une nuée de *liseurs* s'abat autour des tables; chacun à sa place d'hier, chacun redemandant son livre d'hier, chacun accoutumé à prendre racine pendant cinq heures; beaucoup le ventre vide, la plupart la tête vide; parmi cette foule qui bâille d'avance, on compterait les hommes d'étude, reconnaissables à leur front chauve, à leurs regards rêveurs, à leur immobilité, à leur persévérance; ils se soucient peu du piétinement sur le plancher sonore, des voix confuses, du murmure des plumes grattant le papier, et du froissement des livres feuilletés; ils s'isolent dans leur esprit; ils ne s'aperçoivent pas que la sueur trempe leur chemise, s'ils en ont d'aventure, ou bien que le froid glace leurs doigts bleuis. Ceux-là honorent la littérature; ceux-là, sous leur obscurité modeste, achèvent des ouvrages promis à la célébrité; ceux-là peuvent se dire véritables possesseurs de nos bibliothèques, parce qu'ils les exploitent à l'avantage de notre gloire et de nos plaisirs.

Il est bien d'autres savants qui ont dépensé toute une vie de labeur au vain appât d'une découverte plus ou moins problématique : leur erreur tenace est pourtant respectable ; jetez un coup d'œil par-dessus leur épaule courbée, et jugez-les à leurs recherches assidues, autant qu'à la boîte osseuse de leur cerveau et à l'enveloppe sociale de leur humanité.

Ce crétin, au regard inerte, à la bouche béante et au teint livide, petite grimace d'homme sur le corps grêle d'un enfant, légèrement vêtu pour toutes les saisons, inventorie les sagas dans les commentateurs latins de Danemarck et de Norvège au seizième siècle. Il parlerait la langue runique si quelqu'un au monde pouvait l'entendre.

Ce gros homme, dont le ventre est excentrique, la face enluminée et les jambes courtes, aspire à devenir membre d'une académie celtique, pour avoir un titre à la candidature électorale.

Ce vert vieillard, aux yeux vifs et au marcher sautillant, éternel sous son éternelle redingote noire que le soleil, la poussière et la pluie nuancent à l'infini, cherche la bénite-pierre depuis soixante ans, et il est toujours sur le point de la trouver ; il voit partout des figures hermétiques, même à la Bibliothèque du roi. C'est là son laboratoire ; par malheur le gouvernement qui prête les livres ne fournit pas de cornues.

Ce polyglotte, dont le vocabulaire français est emprunté aux *Anglaises pour rire*, se perfectionne dans le tartare-mandchoux ; il veut savoir aussi le lapon, comme feu M. Gail savait le grec.

Ce grand sec, chauve, ossifié, bistré, mettra plutôt à nu sa peau que son secret sous sa houpelande diaphane ; il calcule depuis le mois où les jours croissent de 64 minutes jusqu'au mois où ils décroissent de 58. Il dévore à jeun plus de chiffres qu'il n'en peut entrer dans un budget d'un milliard et demi ; il déjeune d'algèbre, il dîne de géométrie, il soupe de trigonométrie ; il rêve addition et multiplication. Ce mathématicien inventera quelque jour l'art de gagner à la loterie sans y mettre.

Ce vénérable chenu, qui épluche et tamise tous les mots du dictionnaire, rime des charades et des logogripes ; lorsque le Mercure en faisait une si prodigieuse consommation, il était fournisseur breveté de Laharpe et de Suard. Voilà un homme ruiné à présent.

Cet Ésope, dont l'esprit n'est pas plus droit que la taille, se redressera tôt ou tard quand il aura l'eau de Jouvence et la baguette divinatoire. Il lit Cardan, Albert-le-Grand et *de Secretis* dans l'original : il s'exerce aux sortilèges, et ne s'alarme pas du fagot. On ne brûle aujourd'hui que les registres des contributions indirectes.